

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2012 À 18 HEURES 30

N° 5 - 211 /2012 : OPAH CENTRES BOURGS DE L'ALBIGEOIS : ATTRIBUTION AIDE COMMUNAUTAIRE POUR TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 18 décembre 2012 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Marie-Pierre GRANIER, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Daniel GAUDEFRÖY, Jean ESQUERRE, Jean-Marie COUDERC, Claude COSTES, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Ellane CARLES, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 43

Votants (titulaires, suppléants votants) : 37

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 18 DÉCEMBRE 2012**N° 5 – 211 /2012 : OPAH CENTRES BOURGS DE L'ALBIGEOIS : ATTRIBUTION AIDE COMMUNAUTAIRE POUR TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT**

Pilote : Territoire d'agglomération-Habitat

Autres services concernés : Finances et Budget, Affaires Juridiques et Marchés Publics

Monsieur Claude JULIEN, rapporteur,

Par délibération en date du 26 avril 2011, la communauté d'agglomération a décidé de mettre en œuvre le dispositif d'aides communautaires d'OPAH en complément des aides accordées par l'Anah et les autres financeurs de l'opération.

Aujourd'hui les porteurs de projet d'amélioration de l'habitat bénéficiaires d'un engagement de financement Anah, ont déposé un dossier complet de demande de subvention d'OPAH auprès de la Communauté d'agglomération.

Propriétaire				Nbre logt	S logt	Dépense subventionnée Anah en €			Aide prévisionnelle communauté d'agglomération de l'Albigeois			
NOM Prénom	Adresse logement	PO	PB			Logt très dégradé	Petite insalubrité	Confort thermique	Taux en %	Montant	C. thermique 500 €, 15€/m²	Montant total
Indivision D'ARAGON	Le Château bas 81990 SALIES		PB	1	127		80 000 €		4%	2 400 €	1 200 €	3 600 €
D'ARAGON Aurélie et Antoine	Le Château bas 81990 SALIES		PB	1	120	80 000 €			2%	1 600 €	1 200 €	2 800 €
ERIPRET Danièle	18 rue de la Birade 81990 CUNAC	PO		1	134			15 377 €	7%	1 076 €	500 €	1 576 €

Je vous propose donc :

- d'attribuer l'aide communautaire d'OPAH aux propriétaires concernés,
- de préciser que le versement de l'aide communautaire d'OPAH interviendra sur présentation de factures acquittées et après vérification de la conformité des travaux réalisés,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à procéder au versement de la subvention communautaire à l'aide des crédits prévus à cet effet sur le budget de l'exercice et suivants.

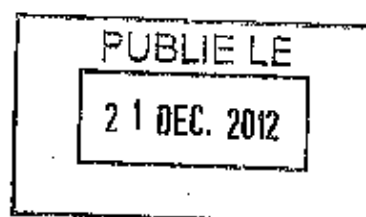
Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la délibération N° 3 - 94 / 2011 portant Dispositif d'aides financières communautaires pour travaux d'amélioration de l'habitat en OPAH,**VU** les dossiers de demande de subvention d'aide communautaire d'OPAH déposés par les propriétaires concernés,**VU** l'avis favorable du Bureau de la Communauté d'Agglomération réuni le 4 décembre 2012,**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,****DÉCIDE :**

- **D'ATTRIBUER** l'aide communautaire d'OPAH suivante à :

Propriétaire				Nbre logt	S ² logt	Dépense subventionnée Anah en €			Aide prévisionnelle communauté d'agglomération de l'Albigeois			
NOM Prénom	Adresse logement	PO	PB			Logt très dégradé	Petite Insalubrité	Confort thermique	Taux en %	Montant	C. thermique 500 €, 15€/m²	Montant total
Indivision D'ARAGON	Le Château bas 81990 SALIES		PB	1	127		60 000 €		4%	2 400 €	1 200 €	3 600 €
D'ARAGON Aurélie et Antoine	Le Château bas 81990 SALIES		PB	1	120	80 000 €			2%	1 600 €	1 200 €	2 800 €
ERIPRET Danièle	18 rue de la Birada 81990 CUNAC	PO		1	134			15 377 €	7%	1 076 €	500 €	1 576 €

DIT que le versement de l'aide communautaire d'OPAH interviendra sur présentation de factures acquittées et après vérification de la conformité des travaux réalisés.**D'AUTORISER** monsieur le président ou son représentant délégué à procéder au versement de la subvention communautaire à l'aide des crédits prévus à cet effet sur le budget de l'exercice et suivants.**DIT** que les crédits nécessaires sont prévus à cet effet sur le budget de l'exercice en cours et suivants chapitre 204.Pour extrait conforme,
Fait le 18 décembre 2012,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

